

**Attestation valable pendant 2 ans :
Licencié ayant rempli le questionnaire Santé QS-SPORT**

Le licencié qui souhaite renouveler sa licence devra désormais attester auprès du club qu'il a répondu par la négative à toutes les rubriques figurant sur le questionnaire « QS-SPORT ».

Le questionnaire « QS-SPORT » (formulaire Cerfa n°15699*01) est disponible sur demande auprès du club, ou à l'adresse suivante :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15699.do

Pour les adhérents majeurs :

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif :

Pour les mineurs :

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM],.....,

en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM].....

Atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal :